

A. LES INÉGALITÉS DE SALAIRE HOMMES- FEMMES : ÉTAT DES LIEUX.

Présentez-nous de manière bien organisée votre opinion sur le sujet suivant :

« Le salaire mensuel net moyen des hommes est de 2 263 euros pour un équivalent temps plein, celui des femmes de 1 817 euros (données 2010). Les hommes perçoivent donc, en moyenne, un salaire supérieur de 25 % (en équivalent temps plein) à celui des femmes. Ou, ce qui revient au même, les femmes touchent en moyenne 80 % du salaire des hommes, donc inférieur de 20 % (voir plus bas notre encadré méthodologique sur la façon de mesurer l'écart). L'écart mensuel moyen est de 446 euros, soit presque un demi Smic ».



Avant de commencer, je dirais que ce sujet me paraît très intéressant et actuel car, en effet, nous entendons dire depuis longtemps que les hommes gagnent plus que les femmes et ce même malgré le fait d'occuper un même poste de travail.

Si l'on tient compte des statistiques présentées, « les hommes gagnent, en moyenne, 25 % plus que les femmes ». Cela me paraît trop injuste car si les femmes exercent le même travail ou si elles sont confrontées aux mêmes responsabilités, tous les deux, hommes et femmes, devraient percevoir le même salaire. Mais en fait, pourquoi est-ce que les hommes gagnent plus que les femmes ?

On pourrait penser, d'un côté, que les hommes seraient mieux formés que les femmes et, de ce fait, mieux payés dans leurs travaux. Je ne pense pas que ce soit une raison valable car les femmes ont accès aux mêmes études que les hommes si bien il est vrai que les filières techniques sont plus fréquentées par les hommes que par les femmes. Mais alors, pourquoi est-ce que les femmes continuent donc à être ainsi méprisées ?

D'un autre côté, on pourrait aussi penser que traditionnellement les femmes se sont toujours occupées d'élever leurs enfants et de travailler à la maison sans exercer d'autre profession rémunérée mais je ne pense pas non plus que ceci soit une raison valable. D'abord parce que ça fait déjà plus de 50 ans que les femmes ont inséré le monde du travail et, deuxièmement, parce que ce fait servirait à montrer la situation contraire : les femmes sont plus polyvalentes que les hommes.

J'ai lu récemment que l'une des causes possibles qui pourrait bien expliquer cet écart entre les salaires des hommes et des femmes serait un manque de motivation envers l'argent de la part des femmes. Selon les experts, les hommes étant plus motivés par leur salaire, ils négocient de meilleures conditions salariales alors que les femmes, n'ayant pas vraiment le même intérêt, elles n'ont pas les mêmes prétentions salariales.

Bref, savoir pourquoi existent encore aujourd'hui de telles inégalités entre les hommes et les femmes est une mission assez compliquée à discerner, mais à mon avis on ne devrait pas croiser les bras mais tout le contraire : lutter pour enfin réussir à avoir une vraie égalité d'opportunités indépendamment du sexe, de la couleur de notre peau ou de notre origine.

B. Vous avez appris que, dans quelques années, le français ne sera plus enseigné dans votre école et qu'il sera remplacé par une autre langue étrangère. Vous écrivez une lettre au directeur de l'école. Vous lui décrivez votre expérience d'apprenant de français et lui dites ce que vous pensez de cette initiative. Écrivez de 125 à 150 mots.



Marie DURAND
42, rue Camille Desmoulins
75004 PARIS
Tel: 06 78 56 43 72
Courriel: mdurand@yahoo.fr

École de Langues « Amitiés »
M. Lefèvre- Directeur
101, rue Pasteur
75006 PARIS
Tél : 01 65 89 62 43
Courriel : école-langues@amities.fr

Objet : Réaction contre le remplacement du français dans votre école.

Paris, le 4 octobre 2013

Monsieur Le Directeur,

J'ai appris récemment que votre école de langues va remplacer l'enseignement de la langue française par une autre langue étrangère. J'ai été étudiante de français dans votre école et j'aimerais partager avec vous mon expérience d'apprenant afin de vous faire peut-être changer d'avis.

Ça fait six mois que j'ai terminé mes études de français dans votre École de langues et grâce à l'enseignement que j'y ai reçu, j'ai pu obtenir mon diplôme B1. Grâce à ce diplôme, j'ai eu l'opportunité de poursuivre mes études en France où je suis venue il y a un an et demi lors d'un échange Erasmus. Cela m'a aussi permis d'avoir une première expérience professionnelle en tant que stagiaire dans une maison d'édition parisienne. Il y a un an et demi, cela m'aurait paru impossible !

En ce moment, il y a beaucoup de jeunes étudiants et de jeunes professionnels qui, comme moi, cherchent à mieux apprendre la langue et la culture françaises afin d'avoir de nouvelles ou de meilleures opportunités académiques et professionnelles.

Changer l'enseignement du français par celui d'une langue plus minoritaire comme le portugais ou l'italien me semble une erreur de votre part car, comme vous le savez déjà, le français est parlé dans tous les continents et est l'une des langues officielles de l'Union Européenne. Ce serait bien de pouvoir continuer à enseigner le français tout en incorporant des nouvelles langues comme le japonais, l'italien ou le portugais dans votre école.

En espérant que cette lettre vous fera changer d'opinion, je vous prie d'agréer, M. le Directeur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Marie Durand

QUELQUES PETITS CONSEILS

1) LE SUJET

Lisez attentivement le sujet de la rédaction / interaction. Ne vous déviez pas du sujet !! Signalez les mots clés de l'exercice en question afin de bien respecter le sujet et n'oubliez pas d'inclure toutes les points qui vous sont signalés dans le(s) exercice(s).

ATTENTION !! Le non respect des consignes de l'exercice suppose 0 POINTS !

2) LE PLAN

Faites un petit plan de ce que vous allez dire. N'improvisez pas !!! Dans une feuille à part (brouillon), écrivez les idées qui vous viennent en tête et essayez de les organiser à l'aide des connecteurs.

3) LES PARTIES

Tout discours doit comporter au moins trois parties essentielles : **INTRODUCTION- DÉVELOPPEMENT- CONCLUSION.**

4) LES PARAGRAPHES

Faites de paragraphes ! À chaque nouvelle idée, un nouveau paragraphe !

5) L'ÉCRITURE, L'ORTHOGRAPHE, LA PONCTUATION

Soignez votre écriture ; elle doit être très claire et, si possible, sans de ratures (« tachons »). Vérifiez l'orthographe et la ponctuation !

6) LA RICHESSE ET LA CORRECTION LEXICALES ET GRAMMATICALES.

Vous devez démontrer que vous avez le niveau requis, c'est-à-dire, utiliser le lexique et la grammaire propres du niveau. Mais attention !! Vous devez aussi être capables de bien l'utiliser dans votre discours.

Pour vous faire une petite idée...

NIVEAU B1 :

temps verbaux : présent, passé composé/ imparfait /plus-que-parfait, conditionnel, futur, impératif, subjonctif, voix passive...

Emploi de pronoms : COD- COI- EN- Y- RELATIFS SIMPLES...

Accords : passé composé, plus-que-parfait, adjectifs, verbes/ sujets...

Lexique : le travail- les études- la famille- la description- la consommation- les nouvelles technologies...

ATTENTION !!! Révisez le curriculo, il est bien plus étendu que ça !!!!!!!

7) LE REGISTRE / LE TYPE D'EXERCICE

N'oubliez pas non plus de respecter le registre de chaque rédaction et le type d'exercice : formel- informel, lettre (amicale, de réclamation, de motivation...), email (amical, formel...), invitation, faire-part, réponse...